

MAIRIE D'ANGOUSTRINE VILLENEUVE-DES-ESCALDES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° : 2024-07-009

L'an deux mille vingt-quatre et le 04 juillet, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'Angoustrine Villeneuve-des-Escalades, régulièrement convoqué le 21 juin 2024, s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Christian PALLARES Maire.

Etaient présents : Christian PALLARES, Éric CHARRE, Brice BOUVIER, Marie-José ESTEVA, Quentin FALCOZ, Agnès DELCOR, Emilie BOULET, Mathieu GARRIGUE, Ludovic THIVOLLE, Sandrine PIROF, Bernard PIROF, Virginie SPITZ

Absents :

Mme Laetitia TISSEYRE donne procuration à M. Brice BOUVIER

Mme Angélique FOUSTER donne procuration à Mme Marie-José ESTEVA

Monsieur Mathieu GARRIGUE a été élu secrétaire de séance.

Subvention Etat - fonds-vert - 2024
Rénovation et extension de la salle polyvalente

M. Le Maire informe le Conseil Municipal de l'estimatif concernant la rénovation et extension de la salle polyvalente pour un montant total de travaux de 770 000 € HT.

La part à l'amélioration énergétique a été estimée à 283 000 € HT

Demande l'aide de l'état par le biais du fonds vert.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

DEMANDE une aide pour la rénovation et l'extension de la salle polyvalente par le biais du fonds-vert 2024.

DIT que le plan de financement peut être ainsi fait :

Amélioration énergétique de la salle polyvalente	283 000 € HT
Participation sollicitée Etat Fonds-Vert 2024 62 %	175 460 €
Participation Conseil Régional demandée 17.67 %	50 000 €
Autofinancement 20.33 %	57 540 €

DONNE tous pouvoirs à M. Le Maire en ce qui concerne le règlement de cette opération et la signature des pièces y étant relative.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Monsieur Le Maire
Christian PALLARES

Accusé de réception en préfecture
066-216600056-20240704-202407009-DE
Date de télétransmission : 10/07/2024
Date de réception préfecture : 10/05/2024

